# Silobourage H0504

Mortier pompable



#### Domaine d'application

Silobourage H0504 est un mortier industriel sec. Silobourage H0504 est un mortier pompable pour remplir des espaces creuses et des cavités.

#### Composition

Silobourage H0504 est un mélange homogène de liants, agrégats, et adjuvants assurant au mortier de meilleures qualités de pompabilité. \* Liant: ciment Portland PMES selon EN 197-1, Chaux NHL 2 selon EN 459 \* Granulats: sable calibré et recomposé 0/5 mm. selon EN 13139 \* Adjuvants: additifs spécifiques au coulis des qualité de stabilité et de^pompabilité améliorées.

#### **Propriétés**

Silobourage H0504 est un mortier sec prémélangé. Le mortier prêt à l'emploi est livré au chantier en silo, gâché automatiquement avec de l'eau en proportion voulue et avec la consistance demandée.

#### **Application**

L'installation de malaxage du silo est branchée à l'eau et à l'électricité :

- \* eau: pression d'eau minimale 2,5 kg, branchée au réseau d'eau ou un réservoir d'eau muni d'une pompe à eau.
- \* électricité : option 220 V monophasé muni d'un moteur de 2,2 kW, ou 220 / 380 V triphasé muni d'un moteur de 4 / 5,5 / 7,5 kW.

En appuyant simplement sur un bouton on obtient directement la quantité désirée de mortier. Le rendement de la vis de mélange est selon le type 20, 40, 50 ou 100 l/min.

On peut soi-même déterminer la fluidité du mortier à l'aide d'une vanne de réglage de la pression d'eau, en fonction des types de matériaux à maçonner et des conditions climatologiques.

Une armoire de distribution permet de régler la quantité de mortier voulu.

Après le gâchage, le mortier sera consommé dans les 2 heures, à une température de 20 °C.

### Caractéristiques techniques

résistance à la compression moyn. à 28 jours	4,0 N/mm²
résistance à la flexion moyn. à 28 jours	1,0 N/mm²
granulométrie	0/5 mm
consistance	± 19 cm
demande en eau	± 16 %
masse volumique (pâte)	± 2100 kg/m³
masse volumique poudre	± 1700 kg/m³
ressuage	nihil
ouvrabilité (pot life)	± 3 heures (libre à l'air)

## Remarque

Les ouvrages doivent être protégés du froid, de la pluie battante, du vent, et des températures supérieures à 25 °C. L'utilisation du mortier sur supports gelés, en cours de dégel, ou offrant un risque de gel dans les 24 heures, est interdite.

Le mortier raidi par un début de prise, ne pourra être remalaxé, ni réemployé.